Règlement du vide grenier :

# CONDITIONS DE PARTICIPATION VIDE GRENIER APE PUYCELSI 2025

* Il est interdit de vendre ou de faire don de tout animal vivant.
* Il est interdit de vendre des boissons, des confiseries ou des pâtisseries ou toute restauration
* Chaque participant doit pouvoir justifier de la provenance des marchandises mises à la vente.
* Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.
* Les exposants sont responsables de leur étalage. L’organisateur n’est nullement responsable des vols, casses, détériorations ou escroqueries qui pourraient intervenir de quelque fait que ce soit.

L’achat de places engage le participant jusqu’à la fin de la manifestation soit 17h30. Aucun remboursement pour quelque raison que ce soit ne sera eﬀectué.

# Le participant s’engage à :

* Exposer de 8h30 à 17h30 et à respecter les emplacements. Se présenter aux entrées du site avant 8h00 suite à l’inscription. Tout emplacement libre à 8h30 sera mis à disposition des organisateurs sans recours possible.
* Stationner son véhicule et sa remorque hors du site après déchargement des marchandises et à respecter le code de la route concernant le stationnement dangereux.
* Nettoyer l’emplacement de son stand à la fin du vide grenier et à prendre en charge les déchets. L’emplacement doit être restitué propre et sans encombrant laissé sur place.

# Conditions en cas d’intempéries :

* Le vent violent et/ou la pluie permanente est une cause d’annulation. L’engagement n’étant pas encaissé en amont de l’évènement, le chèque sera restitué ou détruit avec accord écrit du propriétaire par SMS/mail/Whatapp.
* Accès : 1 seul point d’entrée la route D8 – en face du Roc Café

Arrivée des exposants : de 07H00 à 08H00. A votre arrivée, vous serez dirigés vers votre emplacement par un placier identifié par un gilet jaune. Un fourchette horaire vous sera communiquée par téléphone le vendredi avant l’évenement.

* Les tables, tréteaux ou chaises ne sont pas fournis.
* Evacuation obligatoire du véhicule et de la remorque, sans exception. Aucun stationnement n’est accepté dans l’emprise du vide grenier à partir de 8h15. Si vous installez un barnum (réservation de 4m minimum), le positionner après évacuation de tous les véhicules du site.

Passé 8H30, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler, même pour venir retirer un achat encombrant ou lourd, et le site sera fermé pour la journée. Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera admis avant 17H30. A 17h30 votre marchandise devra être prête à charger, avant d'aller chercher votre véhicule.

Merci de prévoir une bâche ou autre, afin de ne pas déposer votre marchandise à même le sol D’AUTANT PLUSSI VOUS ETES EN ZONE HERBEE.

Une BUVETTE et foodtruck seront installés sur place toute la journée avec café, boissons, sandwichs, frites, saucisses, etc. ATTENTION, aucun barbecue ne sera accepté sur le site pour des raisons évidentes de sécurité.

TOUTE DEMANDE D’ANNULATION (HORS DECISION PREFECTORALE) DEVRA ETRE FORMULEE PAR ECRIT ET NE SERA

PAS RECEVABLE APRES LE 14 mai 2025 (Cachet de la poste faisant foi). Lu et approuvé (Signature de l’exposant)